

N° 2022-173

OBJET :

*Budget principal – Décision
modificative n° 4*

L'an deux mil vingt-deux, le 15 novembre, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, aux Gets, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 9 novembre 2022

Présents :

Mmes CASTEX Margaux, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick et MUFFAT Sophie.
MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, GALLAY Cyrille, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....23
pour :.....23
contre :.....00
abstention :.....00

Procuration a été donnée par Aube MARULLAZ à Fabien TROMBERT.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil communautaire de la nécessité de voter une décision modificative pour le budget principal :

Dépenses de fonctionnement :	022	- 67 600,00 €
	617	+ 86 100,00 €
	6228	+ 30 000,00 €
	6518	+ 7 200,00 €
	6542	+ 20 000,00 €
	6574	+ 13 500,00 €
	673	+ 7 500,00 €
	6745	+ 4 600,00 €
	6817	+ 38 400,00 €
	7391178	+ 4 600,00 €
	739223	- 13 200,00 €
Recettes de fonctionnement :	6479	+ 12 000,00 €
	70688	+ 7 500,00 €
	7318	+ 38 200,00 €
	7382	+ 73 400,00 €
Dépenses d'investissement :	13241	+ 2 300,00 €
	2031-40	+ 12 000,00 €
	2158-40	+ 35 700,00 €
	2313-50	- 450 000,00 €
	274	+ 450 000,00 €
Recettes d'investissement :	1323	+ 30 000,00 €
	1328	+ 20 000,00 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- vote les mouvements de crédits proposés ci-dessus,
- charge Monsieur le Président ou son représentant des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORMELe Président
Fabien TROMBERTLe secrétaire de séance
Gérald LOMBARD